



Mairie de :

Formulaire de déclaration d'une manifestation*

de 1500 à moins de 5000 personnes en simultané

* A compléter par le maire en liaison avec l'organisateur et à transmettre en préfecture (ou sous-préfecture) **2 MOIS** avant l'évènement.

Renseignements généraux

Arrondissement :

Commune :

- Coordonnées élu qui suit le dossier :
- Coordonnée personne ou service de la mairie qui suit le dossier :

Nom et nature de l'évènement :

Dates et horaires de l'évènement :

Organisateur (nom, coordonnées, téléphone, adresse électronique) :

Site et public

Lieu de la manifestation et capacité d'accueil du site :

Nombre de spectateurs attendus sur site pendant toute la durée de la manifestation :

Effectif maximum attendu simultanément :

Impact en terme de fréquentation sur l'ensemble de la commune (localisé, général...)

Dispositifs de sécurité

Partie sécurité civile

Association agréée de sécurité civile (nom et coordonnées) OUI NON

- Nombre de postes de secours :

- Nombre de secouristes :

Partie sécurité publique

Service d'ordre de sécurité privée (nom et coordonnées) OUI NON

- Nombre d'agents de sécurité :

Police municipale OUI NON

- Nombre d'agents PM :

Bénévoles OUI NON

- Nombre de bénévoles :

Le site est-il clos ? Si oui, préciser les obstacles (naturels, plots bétons, véhicules...) OUI NON

Moyens d'alerte et de transmissions

PC sécurité organisation OUI NON

PC sécurité mairie OUI NON

Ligne fixe sur le site de la manifestation OUI NON

Moyens d'alerte sur site OUI NON

Moyens radios spécifiques OUI NON

Contact chargé de sécurité organisateur OUI NON

Mesures de circulation et stationnement

Parkings spécifiques dédiés à la manifestation OUI NON

- Nombre de places :

Restrictions de circulation OUI NON

Restrictions de stationnement OUI NON

Axe dédié secours OUI NON

Installations

Installations provisoires (chapiteaux, tribunes, tentes, structures, podium...) OUI NON

- Capacité d'accueil :

Dossier présenté à la commission de sécurité compétente OUI NON

Fait à

Le

Signature des organisateurs :

Avis du maire :

Fait à

Le

Signature du maire ou de son représentant :

Eléments devant obligatoirement être joints au dossier

Cartographies :

Plan d'implantation générale : indiquant notamment les accès du public, l'emplacement des parkings chapiteaux, tribunes, buvettes, sanitaires, le cheminement praticable pour les personnes à mobilité réduite, les emplacements qui leur sont réservés, la signalétique mise en place, ... ;

Plan d'implantation des moyens de secours indiquant notamment l'emplacement des postes de secours, poste de sécurité, voies de secours,.... ;

Plan des axes de circulation indiquant notamment les axes fermés, prioritaires, secondaires, réservés aux secours, les sens d'accès, les moyens de blocages ou de fermeture d'accès... ;

Tout autre plan utile que vous jugerez utiles.

Autres types de documents à fournir :

Annuaire opérationnel (*voir modèle en page suivante*)

Planning détaillé des activités : indiquant notamment le planning par site, ... ,

La convention signée avec l'agence de surveillance, la liste des agents habilités et agréés,

La convention signée avec l'association agréée de sécurité civile,

Une copie de l'attestation d'assurance signée couvrant la manifestation,

Copie de l'autorisation du propriétaire du lieu sur lequel se déroule la manifestation,

Tout autre document que vous jugerez utile.

A transmettre : A la préfecture (pref-bureau-defense-securite@cote-dor.gouv.fr) ou à la sous-préfecture territorialement compétente (Beaune ou Montbard), aux forces de l'ordre (DDSP ou gendarmerie territorialement compétente et au service départemental d'incendie et de secours de la Côte-d'Or).

ANNUAIRE OPERATIONNEL

Nom de la manifestation :	
Dates :	
Horaires :	
Lieu (x) :	

Fonction	Organisme	Nom – prénom	N° de téléphone fixe / portable <i>(le jour de la manifestation)</i>
Poste de secours :			
Organisation :			
Sécurité :			